

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Novembre

LA Représentation de l'Agriculture

La Chambre va bientôt être appelée, — si le jeu des interpellations lui en laisse le loisir, — à discuter un projet de loi tendant à créer, dans chaque arrondissement, une Chambre d'Agriculture, dont les membres seront élus par des personnes exerçant la profession d'agriculteurs.

Ce sera une nouveauté. Jusqu'à présent l'agriculture n'avait pas eu une représentation digne de ce nom, issue du suffrage des agriculteurs. Je me trompe : il y avait bien eu une tentative d'organisation, par la loi du 20 mars 1851, mais cette loi trop libérale, portait ombrage au pouvoir d'alors, un décret du 25 mars 1852 la replongea dans le néant d'où elle était à peine sortie.

Le décret de 1852 organisait lui-même, dans chaque arrondissement, une Chambre consultative d'Agriculture, dont les membres étaient nommés par le Préfet. L'Agriculture y était moins représentée que la politique, et bien que le décret ne soit pas abrogé, en fait, ces chambres consultatives ont depuis longtemps cessé d'exister.

Actuellement, il n'y a guère en fonctions que le Conseil supérieur de l'Agriculture, les comices et les Syndicats agricoles.

Un décret du 25 juillet 1882 stipula que le Conseil supérieur de l'Agriculture comprendra cent membres au maximum. Ces membres, d'après un second décret du 4 mars 1893, sont nommés par décret, ou sont membres de droit. Ils doivent se réunir une fois par an et on les appelle à donner leur avis sur toutes les questions importantes concernant l'agriculture. Ils sont, en un mot, les auxiliaires du ministre.

Les Comices agricoles, régis par la loi du 20 mars 1851, sont au nombre d'environ 1200, et leurs fonctions sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Ils

rendent d'utiles services, mais ne sauraient prétendre à être une représentation régulière de l'Agriculture, d'autant plus que tout le monde peut en faire partie, moyennant une présentation de simple forme et le paiement d'une cotisation minime.

Les Syndicats non plus ne sauraient aspirer à représenter les agriculteurs d'une région. Nés de la loi de 1884, ils sont surtout des associations de production et de réalisation des produits. En d'autres termes, ils abritent sous le nom de syndicats, de véritables associations coopératives. Leur action a été des plus heureuses, car, ainsi que le dit un des rédacteurs de l'Économiste français : « l'adoption des méthodes coopératives est un des moyens pratiques les plus propres à atténuer le mal présent de l'agriculture et à lui préparer le meilleur avenir. »

Le vote de la loi sur la représentation de l'Agriculture complètera un ensemble de mesures favorables à cette « mamelle de la France, » qu'il y aurait le plus grand péril à laisser tarir.

A. BERNIER.

LA VICTOIRE DU MINISTÈRE ET LA PRESSE

Le Matin :

Le résultat de l'interpellation d'hier, montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et M. Mirman et ses amis ont, une fois de plus, vidé l'amer calice de la désillusion. Ils en profitaient trop certains de la victoire. L'assurance fondée sur de bons arguments est d'ordinaire plus discrète.

La séance d'hier devrait être une leçon salutaire pour les interpellations à venir. La Chambre doit travailler et non bavarder.

Le Petit Parisien :

Le résultat de la séance d'hier est un succès incontestable pour le gouvernement qui a obtenu une majorité importante, nettement républicaine, sans y comprendre les voix de droite.

Le Journal :

La Chambre a donné raison à M. Méline par une majorité écrasante sur laquelle il est impossible d'épiloguer :

Le faussaire Rigaut devint M. Lorin, représentant de fabriques françaises, voyageant en Belgique avec sa fille. Cette nouvelle qualité lui permettant d'aller et de venir sans éveiller la curiosité. Il en profita pour visiter plusieurs villes, dans l'espoir de s'aboucher avec quelque malfaiteur de son espèce qui consentirait à utiliser ses talents. Mais forcé d'agir avec prudence d'autant plus grande qu'il ne connaissait personne dans le pays, il perdit un temps précieux sans arriver au résultat qu'il espérait. Voyant ses ressources pécuniaires diminuer chaque jour davantage, il se décida de revenir à Bruxelles, croyant plus facilement trouver parmi la foule d'émigrés spéciaux se cachant dans certains quartiers, l'association qu'il rêvait. Cette fois encore il dut en rebattre de ses espérances. Bref, un beau matin le soi-disant représentant Lorin et sa fille se réveillèrent dans une misérable chambre garnie du faubourg d'Yvelles, sans un sou vaillant et mourant de faim.

C'était la misère noire, la mort peut-être à courte échéance ; horrible situation dont il fallait sortir à tout prix. Rigaut jeta les yeux sur sa nièce.

La pauvre enfant, qui venait d'entrer dans sa quatorzième année, grelottait la fièvre dans un coin, les yeux bouffis par une nuit sans sommeil, tombant d'inanition, lamentable à voir !

— Eh bien ! la belle, lui dit-il, c'est plus l'instant de pleurnicher. T'as faim, moi aussi, il s'agit de trouver le moyen de manger. Pour ça faut de l'argent, et nous n'avons plus un sou. Or, comme malheureusement je n'ai plus les moyens de l'envoyer faire de la monnaie comme jadis, tu vas descendre jusqu'au beau quartier de la ville, et là demander de ta voix douce, au premier passant cossu que tu rencontreras, quelques petits sous

C'est une majorité républicaine qui s'est affirmée. On ne pourra plus reprocher au ministère de ne vivre qu'avec l'appui de la droite.

L'Écho de Paris :

M. Bourgeois aurait mieux fait d'écouter ceux qui cherchaient à lui montrer combien son intervention était dangereuse.

M. Méline en a habilement profité pour montrer que sous les radicaux comme sous les modérés, les mêmes choses se passent.

Le Petit Journal :

La leçon est bonne, pourvu que la Chambre comprenne enfin la naïveté de ses complaisances envers un groupe d'ambitieux qui l'agitent pour troubler le pays. Quoi de plus piteux que d'entendre M. Bourgeois qui vise parfois assez prétentieusement au rôle d'homme d'Etat, enfler la voix pour évoquer des périls tragi-comiques, des menaces démodées, bravant le ridicule pour reprendre le pouvoir justement perdu !

Il avait tous les droits de se taire ; il regrettera sans doute d'en avoir si peu profité.

Le Siècle :

Après la réponse de M. Méline constatant que M. Bourgeois n'avait pas eu au pouvoir d'autre politique que la politique du cabinet actuel, que sous son ministère aussi, des congrès catholiques furent tenus, la Chambre était très suffisamment édifiée. Le cabinet sort victorieux de cette grande bataille que les radicaux et les socialistes coalisés se croyaient sûrs de gagner.

Le Figaro :

Voici qu'une majorité de 99 voix se dégage enfin des hésitations, des réticences, des intrigues inavouées et inavouables. C'est assez désormais pour gouverner fermement, sans faiblesses comme sans secousses, pour fonder en France ce régime de liberté et de progrès qui est par essence la définition de la République.

La Liberté :

Au fond, l'interpellation n'était pas sérieuse. Ce n'était qu'un prétexte pour servir de masque à des ambitions personnelles plus ou moins avouables et plus ou moins avouées. Le vote de la Chambre a fait rentrer ces ambitions dans l'ombre et permis de mesurer les forces du parti libéral. C'est là qu'est sa véritable importance et c'est par là qu'il est un fait politique de premier ordre.

Le Temps :

Ce qui est nouveau et excellent dans la séance qui nous occupe, c'est que la Chambre s'est avisée enfin du rôle ridicule qu'on lui faisait jouer dans cette question. Elle a pu constater que le

histoire d'éviter à ton excellent oncle des défaillances désagréables...

— Mendier ! fit l'enfant.

— A moins que tu ne préfères voler, c'est à ton choix...

Elle eut un haut-le-corps.

— Tu fais la mijaurée ! soit. A ton aise... seulement comme je ne veux pas qu'on me reproche un jour d'avoir laissé ma nièce sans gîte et sans pain, je vais tout d'abord me préoccuper de te trouver un asile... Partant de ce principe qu'une fille ne saurait être mieux qu'au sein de sa famille, je vais te renvoyer auprès de ton père...

— Auprès de mon père ?... répéta Angèle prise d'un étonnement mêlé de crainte.

— Sans doute... sa nouvelle demeure est assez vaste pour qu'il te fasse une place, où tu n'auras plus de soucis de ta nourriture et de ton entretien, puisque le gouvernement s'en charge... Reste à savoir si l'endroit qu'Antoine a choisi pour se retirer des affaires te conviendra !..

Et sans attendre une réponse de l'enfant, il déplaça un journal de la veille, où il lut le compte-rendu de la séance de la Cour d'assises, au cours de laquelle Antoine Rigaut avait été condamné aux travaux forcés comme faussaire.

La malheureuse courba la tête, secouée d'un frisson de honte...

— Si le cœur t'en dit... rien n'est plus simple. Je t'enferme ici et je file vers un pays plus heureux... mais avant de prendre la poudre d'escampette, je fais parvenir au premier bureau de police, avec pièce à l'appui, un avis informant son aimable directeur que la fille

cabinet radical de M. Bourgeois, une fois au pouvoir, s'était trouvé réduit à tenir exactement la même conduite que le cabinet de concentration Ribot et le cabinet républicain de M. Méline.

Bien mieux, il n'est pas jusqu'à l'interpellateur lui-même, M. Mirman, qui n'ait réclamé dans son journal une politique tolérante et même libérale vis-à-vis des manifestations religieuses de Reims. La droite ne pourra pas désormais traiter les républicains d'ennemis de la religion, et les républicains ne pourront plus jeter à la tête les uns des autres l'épithète de cléricaux. Le pays et la République n'ont rien à y perdre.

Si nous passons dans le camp des adversaires, nous constatons que les socialistes et les radicaux ont perdu, hier, toutes leurs illusions sur la Chambre. Elle s'est tout à fait déconsidérée et dépositisée à leurs yeux. Il n'y a pas encore vingt-quatre heures qu'ils célébraient à l'envi ses mérites ; ils se la représentaient agréablement sous les traits de M. Trouillot.

M. Cornudet dans la Lanterne le lui fait délicatement sentir au moyen d'une grande abondance de métaphores et d'images toutes également inspirées par cette remarque que le cabinet Méline étant un cabinet de tolérance, les députés qui le soutiennent exercent en réalité une profession déshonnête et ont des moyens d'existence inavouables. Elle a bien baissé et en bien peu de temps, dans l'estime de la Lanterne.

D'autres radicaux, dans un langage moins spécial et moins injurieux, lui adressent cependant des reproches bien sévères. Ainsi le Rappel, par la plume de M. Charles Bos, l'accuse de n'avoir ni volonté ni dignité et d'être incapable de former une majorité. On peut observer cependant qu'il y a eu hier une majorité à la Chambre et même une majorité assez considérable. Mais justement ce n'était pas celle qu'il fallait. Pas de majorité dans le langage des radicaux, veut dire pas de majorité radicale. Il n'est que de s'entendre.

Enfin, le ministère n'ayant point été renversé, nous voyons réapparaître dans les journaux de la coalition radicale-socialiste la menace de la fameuse pelure d'orange, sur laquelle le cabinet doit infailliblement glisser.

La République Française :

La pelure viendra peut-être ; mais, en attendant, il nous semble bien que radicaux et socialistes ont reçu hier l'orange, et tout entière — quelle orange ! — en pleine figure.

Le Journal des Débats :

M. Doumer publie dans le Matin un article où

du faussaire Antoine Rigaut, condamné hier par les tribunaux français, complice elle-même de son crime, demande instamment à être rapatriée en France pour partager la captivité de son père... J'attends ta réponse, Angèle !

Affolée, la pauvre leva vers lui des yeux pleins d'angoisses...

— Allons, allons, fit Pierre, je vois que, toute réflexion faite tu préfères encore rester avec ton bon oncle... Je t'en suis reconnaissant... Ne parlons donc plus de cela jusqu'à nouvel ordre, et maintenant sèche tes yeux, pas trop dépendant... et mets-toi en campagne sans tarder... l'heure du dîner est venue... et rien n'est mauvais pour l'estomac que d'attendre trop longtemps après le potage...

Et, dominée par une peur affreuse, Angèle Rigaut, répudiant toute honte, s'en fut dans les rues de Bruxelles, implorer la charité des passants...

A partir de ce moment, commença pour l'infortunée une existence atroce.

Poussée par son oncle, il lui fallait chaque jour parcourir la ville pour demander l'aumône, sans laquelle elle et lui seraient morts de faim.

La fatigue de ces interminables courses, l'appréhension continuelle de la police pourchassant les mendiants, et aussi les coups que Pierre ne lui ménageait pas lorsqu'elle revenait au logis les mains vides, minaient la malheureuse, qui, plus hâve, plus chétive, qu'auparavant, faisait peine à voir. Loin de s'émouvoir de l'état de sa nièce, Pierre au contraire s'en réjouissait, escomptant son air lamentable pour forcer la charité publique... Malheureusement il présumait trop des forces de la malheureuse enfant, qui devait inévitablement succomber dans cette lutte affreuse de tous les jours. (A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

III

Le passé d'Angèle Rigaut

De même qu'il avait perdu le père, il était devenu le mauvais génie de la fille, sans respect pour sa jeunesse, l'infâme n'avait pas craint de jeter dans ce terrain inculte la semence du mal et d'en faciliter l'éclosion. L'enfant avait écouté d'abord inconsciente, ses mauvais conseils, et quand la raison se développait, la révolte instinctive s'était faite en elle, il était trop tard. Elle s'était trouvée sans courage pour réagir contre une volonté plus forte que la sienne. Courbée sous une incessante terreur, Angèle Rigaut pour ainsi dire annihilée, était devenue un instrument docile dans les mains de son oncle Pierre. L'arrestation et la condamnation d'Antoine Rigaut achevèrent de la lui livrer toute entière.

Durant les premiers temps de leur séjour en Belgique, ils vécurent grâce à l'argent apporté de Paris. La première préoccupation de Pierre Rigaut avait été de se procurer un nouvel état civil à lui et à sa nièce. Il s'était adressé dans ce but à d'anciens complices demeurés ignorés en France, qui expédièrent des papiers présentant toutes les apparences désirables d'authenticité.

l'apprécie à sa façon le résultat de la séance d'hier. Il veut bien reconnaître que le ministère s'est tiré d'affaire; mais il se hâte d'ajouter que le pays est d'un autre avis que la Chambre. Le pays est la grande ressource des partis battus. On lui prête les sentiments que l'on veut. L'arithmétique est un peu moins commode à manier et il est difficile de soutenir qu'une majorité respectable n'existe.

M. Doumer essaye pourtant de démontrer qu'elle n'existe pas, ou du moins qu'elle n'existe que grâce à la droite. Il s'en faut à peine d'une trentaine de voix, dit-il, pour que le ministère ait la majorité des républicains; la droite le sauve une fois de plus.

Ici, nous ne comprenons pas du tout : 50 membres de la droite environ, ont voté hier, pour le gouvernement; leurs voix valent autant que d'autres, notamment que des voix de révolutionnaires. Mais enfin, supposons qu'ils se soient abstenus; il reste encore une majorité de 30 voix dans un scrutin, de 40 dans un autre, de près de 100 dans un troisième.

Probablement, M. Doumer ne compte pas non plus les voix des ralliés. Pour lui et ses amis, on le sait, ces voix ne sont bonnes que lorsqu'elles viennent de Boulangistes convertis au socialisme. Rayons encore, s'il le veut, les bulletins des ralliés, soit une trentaine de suffrages. Nous aurons beau faire, nous n'arriverons pas à concevoir comment, d'après M. Doumer, il s'en faut d'une trentaine de voix pour que le ministère ait la majorité des républicains. Cet ancien ministre des finances a des méthodes de calcul qui ne sont pas celles de tout le monde.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 novembre

L'élection des sénateurs

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de MM. Maurice Faure et Guillemet relatives à l'élection des sénateurs.

M. Guillemet monte à la tribune. Son système consiste, dit-il, à élargir la base électorale, en appelant un plus grand nombre de citoyens à participer à la nomination des sénateurs.

M. Henry Cochon combat la proposition qui lui semble dépourvue de clarté. De plus, à la date où nous sommes parvenus, le temps manquerait pour appliquer la loi.

M. Gauthier (de Clagny) soutient que c'est là une erreur. Le temps ne fait pas défaut si l'on veut changer la loi.

M. Barthou établit qu'en tous cas la proposition en discussion ne saurait être applicable au prochain renouvellement sénatorial. Il conclut en déclarant que du reste le gouvernement laisse la Chambre libre de voter comme il lui semblera.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

INFORMATIONS

La Banque de France

On a distribué samedi le projet de loi dont nous avons précédemment publié le texte, portant prorogation, jusqu'au 31 décembre 1920, du privilège de la Banque de France.

A ce document est annexée une lettre du gouverneur de la Banque au ministre des finances, lettre qui énumère les modifications suivantes que la Banque s'engage à apporter à ses règlements intérieurs.

1° La Banque de France portera de cinq à dix jours le délai pendant lequel les virements indirects pourront être effectués gratuitement.

2° Elle réduira de moitié, soit 25 c. pour 1,000 la commission sur les billets à ordre, sur les chèques indirects et sur les virements échangés entre Paris et ses comptoirs des départements, de même qu'entre ceux-ci et son siège central.

3° Elle abaissera à 5 francs pour le papier sur place, et à 10 francs pour le papier déplacé, la limite d'admission des effets à l'escompte.

4° Elle augmentera dans une mesure à apprécier par elle, suivant la solvabilité des obligés, la proportion du papier à deux signatures à escompter pour une valeur de titres déposés en garantie d'escompte.

5° Elle se chargera, sur l'ordre écrit qui lui sera donné par ses déposants de titres, de capitaliser les arrérages des rentes françaises confiées à sa garde en achetant pour leur compte des fonds publics français au comptant.

6° Elle escomptera dans ses succursales le papier tous les jours ouvrables.

7° Elle encaissera à toutes les échéances du mois le papier payable dans ses villes rattachées.

8° Elle organisera son service d'encaissement dans soixante nouvelles villes rattachées qu'elle choisira.

9° Elle effectuera à ses frais, entre ses diverses succursales et bureaux auxiliaires et son siège central, le transport des monnaies divisionnaires disponibles dans ses caisses qui lui seront de-

mandées par le ministre pour l'alimentation des caisses des comptables du Trésor.

10° Elle continuera à recevoir dans toutes ses succursales, aux conditions déterminées par elle, les dépôts libres de titres.

11° Elle réservera dans chaque succursale une place d'administrateur à un représentant des intérêts agricoles.

Les Conducteurs des Ponts-et-Chaussées

La Société des conducteurs, contrôleurs et commis des ponts et chaussées et des usines, a donné dimanche à l'hôtel Moderne son dixième banquet annuel, sous la présidence de M. Turrel, ministre des Travaux publics.

A la table d'honneur avaient pris place aux côtés du Ministre, MM. Jolibois, président de la Société; Gomot, Boulanger, Monestier, Monis, Gadaud, Gauthier, Lesneur, Déandréis, Cuvinot, Delpech, sénateurs; Dupuy-Dutemps, Montaut, Bourrat, Argeïés, G. Berry, Alasseur, Armez, Cornudet, Vacherie, Bourgeois (Jura), Pédebidou, etc.; députés; Champoudry, conseiller municipal; Carmignac, Barbier et Perron, conseillers généraux de la Seine; le colonel Périssé, représentant la Société topographique de France; Haton de la Goupillière, directeur de l'Ecole des mines; Martin, inspecteur général; Picard, commissaire général de l'Exposition 1900; Metzger directeur des chemins de fer de l'Etat; Philippe, directeur de l'hydraulique agricole au Ministère de l'Agriculture, représentant M. Méline président du Conseil etc.

De nombreux toasts ont été prononcés au dessert, notamment par M. Jolibois, directeur de la Société, qui après avoir lu les lettres d'excuses de MM. Barthou, H. Boucher, Darlan et A. Lebon, ministres, a remercié le gouvernement du témoignage de sympathie et de l'intérêt qu'il apportait à la Société.

M. Jolibois a félicité en outre M. Montaut d'avoir pu, l'année dernière, à la Chambre des députés, au cours de la discussion du budget, contribuer à l'amélioration de la retraite des cantonniers, puis a expliqué le but de la Société, en exposant tous les desiderata et a levé son verre au Président de la République, au Ministre des Travaux publics et aux membres du Parlement.

M. Montaut, député, a pris ensuite la parole et en quelques mots très applaudis a constaté les encourageants résultats déjà obtenus, présages de nouveaux et prochains succès.

Il a annoncé à l'assemblée qu'il espérait faire porter cette année, par la Commission du Budget et par la Chambre, le chiffre actuel de la retraite des contrôleurs de 1,600 francs à 2,133 fr.

En terminant, M. Montaut a levé son verre à ses anciens camarades des ponts et chaussées.

M. Turrel, ministre des Travaux publics, s'est levé et aussitôt porté un toast à ses prédécesseurs au Ministère des travaux publics, qui tous se sont si vivement intéressés à la cause des conducteurs des ponts et chaussées.

Le Ministre a ajouté qu'il ne venait pas, à cette heure, au milieu des conducteurs, les mains pleines de promesses. La seule chose dont il pouvait assurer l'assemblée, c'était seulement sa bonne volonté.

« A côté de ceux qui réclament, a-t-il ajouté, il faut avoir souci de ceux qui paient et ne pas oublier ceux qui geignent sous la misère. »

M. Turrel peut cependant affirmer qu'il va faire augmenter le nombre des postes d'ingénieurs des ponts et chaussées et que l'année prochaine vingt conducteurs seront nommés en plus au grade d'ingénieur.

Abordant la question de l'augmentation maximum des retraites des conducteurs, le Ministre déclare que cette question a été tranchée dans un sens favorable aux revendications de la Société. La commission du budget est décidée, cette année, à accorder l'augmentation demandée et l'assemblée peut compter sur le gouvernement et le Parlement pour faire aboutir cette grande réforme qui a pour but d'accorder comme retraite aux conducteurs, contrôleurs et commis des ponts et chaussées les deux tiers des appointements des six dernières années de service.

M. Turrel lève ensuite son verre à l'Association et aux fonctions diverses qu'elle représente.

Les élections de Toulouse

Les dix candidats de la liste radicale-socialiste sont élus par 12,500 voix en moyenne. On sait qu'il n'y avait pas d'autre liste.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

On fait courir le bruit (des gens intéressés sans doute), que M. Rey aurait renoncé, vu son état de santé, à engager la lutte, avec le concours des républicains modérés, contre

M. de Verninac et ses compagnons de candidature.

Il faut déjouer cette manœuvre. M. Rey la démentira certainement lui-même.

L'état de santé de M. Rey n'est pas une raison pour ne point constituer une liste progressiste, contre la liste radicale-socialiste; d'abord, parce que s'il fallait faire une campagne, les candidats qui marcheraient avec M. Rey la feraient en même temps pour eux-mêmes et pour lui, — et ensuite parce que, quels qu'ils soient, ils sont assez connus du corps électoral pour n'avoir pas besoin de solliciter, un à un, les suffrages de leurs électeurs.

On va jusqu'à dire que M. Rey se présenterait seul contre M. Talou. Il réduirait, si l'on en croyait ce bruit, la question politique, indispensable à poser, à une question de personnes.

Si modeste qu'ait été M. Rey, qui n'a pas voulu briguer la présidence certaine du Conseil général, il ne peut se dissimuler qu'il est aujourd'hui chef de parti, qu'il a derrière lui, non pas les radicaux-socialistes, mais l'immense majorité modérée et progressiste du parti républicain.

On insinue qu'il songerait à abandonner son parti. Mais s'il l'abandonnait, que lui resterait-il? L'abandonner, c'est le combattre. Combattu par les modérés et rejeté par les radicaux, que serait M. Rey?

Les sympathies personnelles sur lesquelles il est en droit de compter lui resteraient-elles fidèles?

Mais M. Rey a assez vécu pour savoir que la sympathie et la confiance des hommes vont aux hommes, et non aux timides.

On se figure souvent dans notre pays que l'hésitation et l'abstention sont synonymes d'habileté. On se trompe: il n'y a plus aujourd'hui d'autre habileté que le courage et la volonté!

On abandonne qui s'abandonne. On ne croit pas en ceux qui ne croient pas en eux-mêmes.

Un chef qui se cache, ne donne pas de courage à ses troupes; s'il ne les mène à la bataille, de leur propre mouvement elles prennent la fuite... ou, si elles ont du cœur, elles choisissent d'autres chefs.

M. Rey est trop intelligent pour ne pas se rendre compte de tout cela. C'est d'ailleurs, faire plus injure encore à son caractère qu'à son intelligence que de douter de lui.

De tous nos représentants, élus tous comme modérés, il est le seul qui n'ait pas trahi le mandat de ses électeurs, en versant dans le radicalisme et le socialisme.

Pourquoi supposer qu'il aurait attendu pour se déjuger, le moment où il se trouve l'homme désigné pour conduire à la victoire le parti auquel il a toujours été attaché, et où la plus lourde responsabilité pèse sur lui?

Nous attendrons donc, pour croire à l'infamie qui est faite à notre respecté député, qu'il ait pris lui-même la peine de s'accuser. Jusque-là, il est nôtre et nous le suivrons.

Les chances des socialistes

On nous écrit de Gourdon :

M. de Verninac est, dans ce département l'âme incontestée du parti radical-socialiste; il est le Noble-Bourgeois de la contrée; il est la tête, le ressort, la vie même de la liste de candidats que ce parti va représenter aux élections sénatoriales du 13 janvier.

Examinons impartialement les chances de succès que M. de Verninac peut avoir.

Les événements semblent avoir pris à tâche de démontrer qu'il est un mauvais prophète et qu'on ne peut croire à sa parole.

Et sans remonter aussi loin qu'il nous serait aisé de le faire, nous allons en trouver la preuve.

En avril dernier, le ministère Bourgeois a été renversé par la volonté nettement exprimée du Sénat, et remplacé par le ministère Méline. A ce moment, M. de Verninac et ses amis ont annoncé, avec beaucoup de bruit, que la Chambre des députés allait protester énergiquement contre l'attitude prise par le Sénat et refuser toute confiance aux nouveaux ministres. — Or, qu'est-il advenu?

Le nouveau cabinet s'est présenté le 30 avril devant la Chambre, avec une déclaration très

loyale, très franche. Les radicaux-socialistes ont tout mis en œuvre pour la faire repousser, et tous leurs efforts réunis ont abouti à ce résultat, qu'un ordre du jour de confiance a été voté par 299 voix contre 246. D'où une majorité de 53 voix pour le gouvernement.

Voilà donc une première victoire remportée par ce ministère, que M. de Verninac disait être mort-né.

Moins d'un mois après, le 24 mai, au banquet de Gourdon, M. de Verninac, prenant ses desirs pour la réalité, proclamait, avec cette assurance qu'on lui connaît et qui ne trompe plus personne, la chute, à très courte échéance, du ministère Méline, qu'on allait remplacer par l'ancien cabinet Bourgeois.

Voyons si M. de Verninac aura été cette fois plus heureux dans ses prédictions.

Peu de jours après la reprise des travaux parlementaires, dans la séance du 8 Juin, la question de confiance est à nouveau posée devant la Chambre sur une interpellation de M. Jaurès, relative au mouvement préfectoral qui venait de paraître. Que fait l'Assemblée?

Par 303 voix contre 219, c'est-à-dire par une majorité de 84 voix, elle déclare encore que le gouvernement a sa confiance.

Jusque-là on le voit, ce ministère n'est pas mort, et il paraît même se bien porter.

Mais cette nouvelle expérience ne suffit pas à M. de Verninac, elle ne l'arrête pas dans ses pronostics et ne l'empêche d'affirmer au banquet de Figeac, le 23 août, que le ministère Méline est à l'agonie, qu'il achève d'expirer.

Or, après de longues vacances, pendant lesquelles les radicaux-socialistes n'ont négligé aucune occasion pour dénigrer et discréditer le ministère, le Parlement est rentré le 27 octobre. La Chambre n'a pas craint de continuer sa résistance aux desirs de MM. de Verninac et Compagnie.

Sur l'interpellation de M. Jaurès, concernant les troubles de Carmaux, l'assemblée a voté, par 316 voix contre 238, l'ordre du jour approuvant l'attitude prise dans cette affaire, par le gouvernement, qui obtient ainsi une majorité de 78 voix.

Vos fidèles, MM. Vival, Lachize et Talon, ont constamment obéi à vos inspirations en votant contre le ministère. M. Pauliac a dû faire de même au Sénat, dans toutes les occasions, en marchant toujours dévotement sous votre bannière.

C'est ainsi que MM. de Verninac, Pauliac et Talou se recommandent aux préférences des délégués sénatoriaux.

MM. les candidats radicaux-socialistes semblent ignorer que le collège électoral du 3 janvier, sur lequel ils comptent opérer, est un collège éclairé; que tous ses membres sont capables de lire et d'écrire un bulletin; ils perdent aussi de vue que le parti radical-socialiste ne comptera que de rares adeptes dans cette assemblée d'élite, où la très grande majorité se montrera l'ennemie résolue de tous les désordres au moyen desquels le socialisme agite le pays, pour y établir sa domination despotique.

Et maintenant, messieurs de Verninac et consorts, pensez-vous que ce gouvernement que vous combattez avec tant d'ardeur, puisse pousser la naïveté jusqu'à vous laisser quelque influence auprès des administrations publiques?

Nous savons qu'on livrera d'autres assauts à ce ministère, dont les idées politiques sont pourtant celles de la grande majorité du pays.

Mais en admettant qu'on le renversât, ne redouterez-vous pas un ministère de dissolution? Nous savons que vous n'envisagez pas cette éventualité sans quelque appréhension.

On saura trouver dans le département, croyez-le, des candidats de valeur pour vous les opposer dans les futures élections soit au Sénat, soit au Corps législatif.

Le pays est fatigué d'agitations socialistes, qui font le plus grand mal au commerce, à l'industrie, à la marche normale des affaires. Il veut certainement, comme d'ailleurs le gouvernement de M. Méline, toutes les progrès réalisables; mais il a soif d'ordre et de tranquillité. Il veut au Parlement moins de tapage et plus de travail utile.

Docteur en droit

M. Joseph Blanc, percepteur à Autoire vient de passer avec un brillant succès, devant la Faculté de Toulouse, le second examen de doctorat en droit, (sciences économiques et politiques).

Toutes nos félicitations à notre jeune et distingué compatriote.

Lycée de Cahors

Par arrêté du 11 novembre courant le jeune Coste (Jean-Marius) boursier national au Lycée de Cahors est transféré du Lycée de Cahors dans celui de Toulouse.

Gare de Cahors

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Rouquairol, chef de gare à Cahors vient, par décision du conseil d'administration, d'être désigné pour diriger les importantes gares de Juvisy,

Paris, point de jonction et d'échange entre les réseaux de Lyon, de Grande-Ceinture et de Bordeaux.

Rouquairiol est accompagné dans son nouveau poste par les vives sympathies de tous ceux qui l'ont connu et apprécié à Cahors.

Adresse au Tzar. Le préfet du Lot vient d'adresser au président de la Société des Etudes du Lot, la lettre suivante :

Monsieur le président, en réponse à l'envoi que vous avez bien voulu faire, à M. le ministre de l'Intérieur d'une adresse votée à l'occasion du Congrès en France de LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie, par la Société des Etudes littéraires et littéraires de Cahors, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce document a été transmis à S. E. l'ambassadeur de Russie, à Paris, par l'intermédiaire de M. le ministre des Affaires étrangères.

Par dépêche de ce jour, M. le ministre m'informe que S. E. l'ambassadeur de Russie l'a prié de transmettre à MM. les membres de la Société des études scientifiques et littéraires, les vifs remerciements de S. M. l'empereur.

« Signé : ROUSSET » Réponse à M. Parazines. Nous recevons de M. l'abbé Magne la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, vous avez cru pouvoir insérer dans le dernier numéro de votre Journal un avis de M. Parazines, des injures et des plus agressifs contre moi. Comme réserve de faire à cet article la réponse que je mérite dans la Croix du Lot de Dimanche. Je crains que cette réponse ne vous parût un peu longue, je me contente de vous envoyer la réclamation suivante que je vous prie, et au besoin requiers, de publier dans votre plus prochain numéro.

Après la teneur même de l'avis en question, les lecteurs pourraient croire, comme l'a très justement fait remarquer le Réformateur du Lot, que j'ai provoqué M. Parazines par une poignée quelconque engagée récemment dans la Croix du Lot. Je tiens à faire savoir qu'il n'en est absolument rien et que cet étrange avis n'est autre qu'une attaque purement gratuite de votre part.

Je tiens à déclarer que depuis les élections municipales de Cahors auxquelles j'ai dû, comme on sait, prendre part, je n'ai eu aucune occasion de me défendre des injures grossières dont j'ai été l'objet de sa part, La Croix du Lot ne s'est jamais occupée de lui.

Après tout cela, il ose, l'ingrat ! me menacer de tribunaux : Eh ! bien ! dites-lui que je n'ai rien de plus à lui dire et que c'est moi qui vais lui intenter en justice correctionnelle pour avoir osé que j'étais calomniateur et m'avoir insulté en m'appelant tartufe.

Je prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération, L'abbé G. MAGNE Conseiller municipal.

Agression. Eugène Couderc, domicilié à Peyrilles, a été assailli à Thédillac pour ses affaires, a été assailli dans les bois de Coubron par deux individus armés de fusils dans les fourrés.

Après une lutte de quelques instants, M. Couderc est un homme fort et énergique, a mis à terre ses deux agresseurs. Le gendarme de Frayssinet a ouvert une enquête.

Concert de l'Orphéon. Le concert qu'a donné l'Orphéon de Cahors dimanche dernier, marque un progrès sensible dans la valeur artistique de notre jeune et vaillante société chorale. Les quatre chœurs qu'elle a exécutés ont été exécutés avec un ensemble qui est le plus grand honneur à son excellent directeur, M. Lacoste.

Les solistes, connus et aimés du public cadurcien, ont eu leur succès habituel. Citons, entre autres morceaux hautement appréciés, le récit du roi de Lohengrin, rendu avec une maestria superbe par M. Arnaudet, et la romance de la nuit de Tamhauser, à laquelle M. Labedan a ajouté le charme de sa voix si distinguée et de son goût parfait. Ces deux fragments de Wagner ont été pas les seuls que nous ayons entendus cette soirée ; on nous a donné la marche du roi de Lohengrin, jouée par l'Orchestre et une courte scène de Lohengrin.

C'est un événement que l'introduction dans nos salons de la musique wagnerienne, à laquelle le public n'était pas habitué. Il a fait néanmoins un accueil à cet art nouveau pour lui, dont les succès incontestables ne doivent pourtant pas nous faire mépriser les franches et chantantes mélodies des maîtres d'antan. M. Rollés, dans la Charité, de Faure, et M. Labedan, dans la Valse du Champagne, se

sont montrés, comme toujours, chanteurs de goût et de talent.

Les organisateurs du concert, pour y introduire plus de variété, avaient appelé deux artistes de profession. M. Placade a obtenu un franc succès de rire avec ses chansonnettes comiques et Mlle Mars a fait preuve d'un talent réel.

Parmi les morceaux que nous avons eu le plaisir d'entendre, signalons une gracieuse barcarolle de M. Michel, chef de musique au 7^e de ligne : c'est M. Labedan qui l'a interprétée, ainsi qu'une méditation de Lamartine, le Soir, musique de Gounod : deux noms bien faits pour commander l'admiration et le respect.

A titre de curiosité, nous relèverons pour les chercheurs de petite bête, une inadvertance du grand poète. Après avoir dit : « Le soir ramène le Silence, » etc., il ajoute :

Vénus se lève à l'horizon Or, il est impossible que Vénus se lève le soir, et si on la voit à l'horizon après le coucher du soleil, c'est qu'elle se couche.

Il serait injuste de ne pas accorder des éloges particulièrement honorables à la partie instrumentale du concert. D'abord, l'orchestre était nombreux et parfaitement composé ; puis les instruments à cordes ont exécuté plusieurs morceaux d'une façon absolument remarquable. Nous devons une mention spéciale à M. Barreau, qui, toujours sur la brèche, s'est montré tout à tour accompagnateur excellent, chef d'orchestre accompli et violoniste de première force.

En résumé, bonne soirée pour le nombreux public accouru à l'appel de nos orphéonistes et pour les pauvres, dont la part a été belle. Nous adressons nos sincères félicitations aux organisateurs et nous souhaitons qu'ils nous donnent souvent de pareilles fêtes. Parions qu'ils vont se piquer d'honneur et faire encore mieux la prochaine fois. X...

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournée Albert CHARTIER

Jeudi 19 novembre

LES DEUX GOSSES

Pièce nouvelle en 2 parties, 6 actes et 8 tableaux, de P. Decourcelle

VITICULTURE

Vignes américaines résistantes

Les principales variétés de vignes américaines résistantes ayant fait leurs preuves dans les terrains que nous allons énumérer, sont : Riparias glabres, Rupestris phénomène du Lot (vrai), Aramon Rupestris et l'Hybride Pardes ou Vinifera Rupestris du Lot, producteur direct. Voilà les quatre variétés dont nous allons parler avec avantage, les considérant comme les meilleures entre toutes pour la reconstitution des vignobles du Lot. Tout viticulteur doit connaître leur nom, savoir les distinguer entr'elles. Afin d'éviter toute confusion, nous allons les décrire sommairement, en faisant connaître à nos lecteurs leurs précieuses qualités et leur adaptation dans les différents terrains.

Riparias glabres (Plantations)

18 ANS D'EXISTENCE DANS NOTRE DOMAINE. La famille des riparias glabres est nombreuse ; nous ne parlerons que des types de cette variété ; le riparia grand glabre et le riparia gloire de Montpellier.

Le riparia grand glabre est caractérisé comme il suit : souche vigoureuse, port étalé, sarments longs à mérialles allongés, grêles, un peu sinueux, à nœuds aplatis, lavés de pourpre lorsqu'ils sont à l'état herbacé, glabres avec des vrilles longues et robustes, généralement bifurquées de couleur pourpre, discontinues. Jeunes feuilles glabres et luisantes à la face supérieure, couvertes sur les nervures de la face inférieure de nombreux poils raides. Feuilles moyennes, cordiformes, à peine trilobées, avec sinus latéraux peu marqués, sinus pétiolaire très largement ouvert, dents peu profondes terminées par une pointe aiguë, face supérieure glabre, d'un vert un peu plus pâle avec des poils raides sur les nervures à la face inférieure. Pétiole assez long, brun pourpre formant un angle obtus avec le plan du limbe de la feuille.

Riparia gloire de Montpellier. — Le riparia gloire de Montpellier est reconnaissable aux caractères suivants : Souches très vigoureuses, port étalé, tronc de grosseur moyenne, sarments longs de moyenne grosseur avec mérialles allongés, légèrement sinueux, nœuds de grosseur moyenne, lavés de pourpre avant l'aoutement, glabres. Vrilles longues et robustes, bifurquées, discontinues, lavées de pourpre avant l'aoutement. Feuilles grandes légèrement trilobées, un peu repliées en gouttière avec la pointe souvent recourbée en dessous, un peu gaufrées entre les nervures qui sont teintées de pourpre à la face supérieure ; sinus latéraux peu marqués, sinus pétiolaire en U assez profond, d'un vert assez foncé et glabres à la face supérieure, d'un vert plus pâle avec des poils raides sur les nervures et les sous-nervures à la face inférieure. Pétiole long, robuste, teinté de pourpre, formant un angle obtus avec le plan du limbe. Dents peu profondes, en deux séries moyennement aiguës.

Ces deux cépages offrent généralement la plus grande résistance à l'action de la chlorose ; ils ne succombent à cette maladie que dans les terrains contenant des proportions de calcaire, de marne blanche et de tuf.

Ils sont remarquables par la dureté de leurs racines et leur grande résistance au phylloxéra, 19 sur 20. Dans la moitié des terrains viticoles terrains d'alluvions, moyennement foncés 0,50 centimètres de profondeur, argilo-calcaires profonds, ces deux variétés sont appelées à rendre de grands services en occupant le premier rang dans la viticulture par leur grande fructification, (dans les terrains cités plus haut), par leur vigueur remarquable et leur rusticité.

Rupestris phénomène du Lot (vrai) 10 ANS D'EXISTENCE

Souche très vigoureuse, tronc très gros, port un peu buissonnant, sarments gros, un peu coudés au niveau des nœuds, mérialles courts, cylindriques, luisants, d'une couleur jaune noisette, uniforme ; jeunes rameaux d'un pourpre foncé, luisants, vrilles assez fortes. Pétiole à sillon droit, nervures proéminentes sur les deux faces et pourpres à la face supérieure, sur une assez grande longueur, comme le pétiole avec quelques rares poils courts dans les angles qu'elles forment à leur insertion sur le pétiole. Feuilles assez grandes, plus larges que longues, asymétriques, pliées en feuille dans les jeunes feuilles, assez ouvertes et à bords pleins chez les feuilles plus âgées, épaisses, d'un vert gai et luisant à la face supérieure, d'un vert plus clair et moins luisant à la face inférieure. Le sommet de la feuille prolongé par une dent aiguë, les lobes latéraux marqués par une dent plus longue, deux séries de dents secondaires bien découpées, larges à leur base et aiguës au sommet.

Cultivé dans notre domaine depuis 1886, dans les terrains les plus calcaires, (70 0/0), crayeux, marneux, arides, gris, blancs, etc., etc., nous avons pu constater que dans ces terrains qui font l'effroi des viticulteurs et qui rendent difficiles en certaines régions la reconstitution des vignobles, la vigueur du Phénomène se déploie au dehors en une riche végétation dont le feuillage, d'un vert intense, persiste jusqu'aux gelées, indemne du mildiou et de toute maladie aérienne. Ajoutons qu'il grossit aussi vite que le greffon avec les variétés françaises les plus vigoureuses. Porte très bien la greffe de tous les cépages français. Reprise au boutage et au greffage 95 0/0. (1)

Dans la plupart des terrains où le riparia périclit, le Rupestris phénomène est de toute beauté. Comme fructification dans les terrains cités plus haut, il égale les bonnes variétés de riparias. Les nombreux visiteurs que nous avons l'honneur de voir tous les ans dans notre domaine, feront foi de ce que nous avançons.

Le Rupestris phénomène vrai vaut à lui seul des milliers d'hybrides parus.

Aramon x Rupestris Ganzin N° 1 ET N° 2

L'Aramon x Rupestris Ganzin n° 1 et n° 2 ont été obtenus par M. Ganzin. Description : souche vigoureuse, tronc fort, port semi érigé, sarments longs, feuilles assez grandes, presque rondes, d'un vert pâle à la face supérieure, blanchâtre à la face inférieure avec une série de dents courtes. Sinus pétiolaire en U assez profond.

Très résistant au phylloxéra ; l'Aramon x Rupestris n° 1 s'adapte bien dans les terrains de 40 0/0 de calcaire, crayeux et secs. Cette variété, peu connue, est de plus en plus appréciée par tous ceux qui l'ont plantée. Ce plant s'adapte bien dans les terrains humides et compacts.

L'Aramon x Rupestris Ganzin n° 2 jaunit plus que le précédent dans les terrains calcaires ; comme vigueur de végétation d'une manière générale et sans exception, le n° 2 semble l'emporter sur le précédent dans les terrains profonds.

Signalement propre à chaque n°. — Les feuilles du n° 1, en automne, avant leur chute, brunissent avec une nuance plus ou moins rougeâtre, tandis que celles du n° 2 restent vertes se décolorent en jaunissant légèrement. Ce caractère d'observation très facile, permettra toujours de distinguer sûrement les deux numéros entr'eux.

Ce porte-greffe (franco-américain) que nous cultivons depuis douze ans, est un des rares fleurons qu'aient donné MM. les hybridateurs à la viticulture ; prend très facilement de bouture et fort bien la greffe ; grossit rapidement du tronc, il se soude bien avec tous nos cépages, et porte des greffes de 10 ans, chez nous, d'une plus grande vigueur, d'une plus grande fructification que tous les hybrides de Labruscas et d'Estivalis, qui se rabougrissent dans les calcaires où les greffes Aramons x Rupestris restent verts et chargés de fruits.

Hybride Pardes OU VINIFERA x RUPESTRIS DU LOT PRODUCTEUR DIRECT

Le plus grand producteur direct connu jusqu'à ce jour, d'une grande vigueur, d'une grande rusticité et d'une grande fertilité, est bien sans contredit l'Hybride Pardes, nouvelle découverte.

La venange du pied mère, chez l'obtenteur, a pesé 46 kilogrammes.

Mis en vente pour la première fois, ce Vinifera x Rupestris phénomène, producteur direct, qui en raison de la puissance de son système racinaire, se trouve être supérieur à presque tous les autres porte-greffes et surtout aux producteurs directs, indemne de phylloxéra, de mildiou et de black-rot, semble avoir réuni en lui toutes les qualités des sujets de sa famille ; son vin de première qualité (12 degrés) d'un beau rouge vif, exempt de tout goût de fox, le fait rechercher

(1) On obtient facilement 98 0/0 en opérant ainsi : Enlever avec un couteau greffoir et assez profondément les yeux du porte-greffe ; par ce moyen on empêche la pousse des rejetons. En négligeant cette opération, on a une moyenne de 10 0/0.

par toutes les sommités viticoles. Essayé depuis quatre ans dans tous les terrains, il s'est toujours montré d'une vigueur et d'une fructification sans égales.

La photographie de ce Vinifera x Rupestris, 8 ans de plantation, figure dans notre 5^{me} édition sur les Vignes américaines, page 300.

Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole.

AGRICULTURE

Quelques litières (Suite et fin)

Les roseaux contiennent d'après Wolf : Eau 18 0/0, acide phosphorique, 0,18, potasse 0,60, chaux 0,27 ; les joncs : eau, 14, acide phosphorique 0,43, potasse 1,69, chaux 0,42. M. I. Pierre a trouvé 0,27 0/0 d'azote dans les roseaux frais et 1,07 0/0 dans les roseaux humides. Quant aux varechs ou goémons, ils sont plutôt employés comme engrais que comme litière. Il en existe deux sortes : les goémons d'épaves et les goémons de coupe qui se trouvent attachés aux rochers. Voici leurs compositions moyennes : Goémon d'épave : Eau 76,06, azote 0,38, acide phosphorique 0,08, chaux 0,78. Goémon de coupe : Eau 69,75, azote 0,53, acide phosphorique 0,13, chaux 0,86. Nous conseillons de les placer sur le fumier avant de s'en servir, de façon à les débarrasser de leur sel et à leur faire subir un commencement de fermentation. Terminons cette étude sur les litières en faisant connaître encore quelques produits pouvant utilement être employés à cet usage.

Les tiges de certaines plantes produisent souvent des résidus encombrants que les cultivateurs ont la regrettable habitude de brûler ; les cendres rapportent bien à la terre quelques éléments fertilisants, mais ce système a pour inconvénient de détruire la matière organique. Si l'on utilisait par exemple les pailles de colza comme litière, elles restitueraient à la terre les 0,75 0/0 d'azote qu'elles contiennent ; mais ces pailles étant à moitié lignifiées, il faut qu'elles soient coupées. On peut procéder alors de deux façons : 1^o Mettre sur le sol de l'étable une couche de ce colza, puis la recouvrir d'une bonne litière quelconque. 2^o Mélanger ensemble les deux litières. Ce dernier procédé donnera d'excellents résultats dans les bergeries, car la paille de colza sera broyée par le piétinement des moutons. M. Decombrecque, agriculteur à Lens, a reconnu qu'il lui était avantageux d'acheter à ses voisins, pour cet usage, des pailles de colza qu'il payait 6 francs les 100 bottes de 5 kilos. Ce que nous venons de dire pour le colza est applicable aux fanes de pommes de terre.

Voici la composition des différents résidus, malheureusement inutilisés le plus souvent :

Table with 4 columns: Substance, Acide salin phosphoriq., Azote. Rows include Paille de vesce, sarrasin, fèves, lentilles, pois, haricots, colza, Fanes de pom. de terre, topinambour, œillette.

Les tiges de vesces, lentilles, pois, pouvant servir de fourrage aux bœufs et aux moutons, ne seront employées qu'exceptionnellement comme litière ; quant aux tiges de haricots et de fèves, très riches en azote, elles feront une excellente litière, surtout si elles sont hachées. La paille de sarrasin, complètement dépourvue d'élasticité et se décomposant bien, est parfaitement utilisable. Les topinambours donnent à l'arrachage des fanes portant des feuilles aptes à nourrir les moutons et des tiges formant une excellente litière quand elles sont hachées. Il en est de même des fanes d'œillette.

La litière sortant des fabriques pourra être employée aussi à cet usage ; les propriétés caustiques qu'on lui reproche parfois disparaissent après la fermentation dans le fumier, auquel elle incorpore 6,48 0/0 de matières minérales et 6,69 d'azote.

Enfin les feuilles d'arbres peuvent aussi être employées, car elles sont plus riches que les pailles. Voici, d'après Wolf, la composition centésimale de quelques-unes d'entre elles :

Table with 4 columns: Matière saline, Acide phospho., Potasse, Azote. Rows include Feuilles de hêtre, chêne, Aiguilles de pin sylvestre, Aiguilles de sapin.

Les feuilles de poirier contiennent 1,36 0/0 d'azote et celles d'accacia 0,72 ; les feuilles de peuplier 0,53 d'azote et 0,3 de matières salines.

Disons en terminant que les fumiers obtenus avec ces différentes litières devront être employés de préférence dans les sols contenant de la chaux, laquelle activera encore leur nitrification ; dans les terres argileuses, ils se décomposeront lentement, mais ils auront l'avantage de communiquer à celles-ci de la légèreté. Inutile de dire que ce fumier ne devra pas être donné aux sols déjà riches en matières organiques, comme les terres tourbeuses et les landes.

Camille PABST.



Bibliographie

LA CHRONIQUE ILLUSTRÉE, politique et littéraire, 3, boulevard des Italiens, Paris.

On a inauguré au Luxembourg le monument de Watteau; c'est actuellement le peintre à la mode. La Chronique illustrée, soucieuse de vérité et d'actualité, donne la reproduction du monument du sculpteur Gauquié, publie trois des meilleures toiles du maître, la « Visite au cimetière », de Mlle Maximillienne Gnyon, et nombre d'illustrations toutes d'un intérêt de premier ordre.

Les articles de F. Coppée, J. Claretie, Paul Arène, Baudelaire, Montaigne, Forthuny, complètent ce numéro d'une beauté incontestable, numéro dont la perfection absolue plaide si fort en faveur de cette publication destinée à la famille et qui est déjà l'amie de tant de foyers.

On n'ignore pas que la Chronique illustrée dont le numéro est mis en vente au prix de 25 centimes, a ses bureaux 1 et 3, boulevard des Italiens, et que le prix de l'abonnement pour un an est de 13 francs.

LE JOURNAL DES ENFANTS, illustré de gravures dans le texte, édition mensuelle. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Même administration que le Journal des demoiselles. Histoires, récits, contes, légendes, théâtre, cartonnages, jeux, travaux, dessins, gravures.

Paris, 7 fr.; Seine 8 fr.; Départements, 9 fr.; Union postale, 11 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'adresse du directeur du journal, 14, r. Drouot. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

ÉTRENNES 1897

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-cinquième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles; pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7

fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

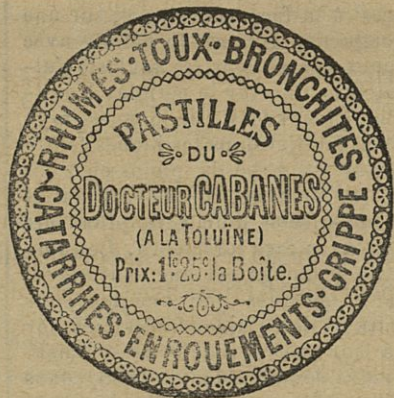
Chaque livraison renferme en outre: Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRES** tous les

à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.



Out, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G. Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour 5 fr. remboursés en 1900, on participe avec 5 numéros à 20 tirages des

BONS DE L'EXPOSITION 1900

Tirage 25 novembre. Gros lot: 100,000 francs. Notice franco. ASSOCIATION-ÉPARGNE, 18, rue de Neuilly, à Clichy (Seine).

EXPOSITION



CAHORS 1881

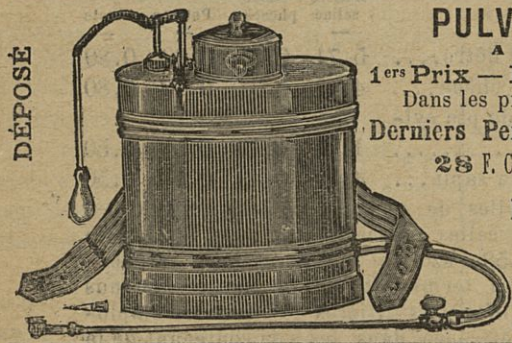
B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

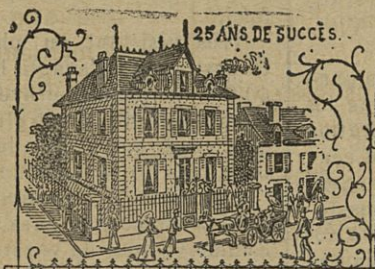
Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité toute-fait supérieure.



MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste 16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE) NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance. ADRESSE TELEGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an:

France..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux: 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant: LAYTON

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquon x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître:

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix: 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS